

Concours départemental TAR 2024

Bonjour à tous.

Durant la journée du **dimanche 24 mars 2024**, l'ASTSA accueillera sur ses installations les **championnats départementaux T.A.R. 2024**.

Programme et horaires :

- **Matinée** de 09h00 à 12h00 : **épreuves à 25m et à 50m**
Début des tirs à 09h00 dans les deux stands.
Les tirs à la carabine 22 semi-auto (gongs) ne commenceront qu'après 10h30.
- **Après-midi** à partir de 14h00 : **épreuves à 200m**

INSCRIPTION : L'inscription est **OBLIGATOIRE avant le 17mars** et ce fait avec :

- nom
- prénom
- n° de licence
- liste des disciplines tirées (ex: 830 pistolet/revolver. 831 vitesse/militaire. Etc...).

Inscription par Mail : astsa82000@gmail.com ou téléphone : 07 81 36 15 87

Les frais d'inscription pour les tireurs licenciés dans le Tarn et Garonne, aux épreuves, seront pris en charge intégralement par le Comité Départemental de Tir (CD Tir 82)

Repas(15€) sur place possible sur inscription préalable **avant le 17mars** .

Rappel de ce à quoi correspondent les épreuves :

- 810 - 811pc - 812gc fusil à répétition manuelle et modifié 200m
- 815 - 816 fusil semi automatique PC et GC 200m
- 813 : tous fusils **tir ASSIS** ; tireurs catégorie S3 seulement
- 820 - 822 - 823 carabine 22lr à 50m
- 821 carabine semi-automatique 22lr (gongs 25 et 50m)
- 830 - 832 pistolet et revolver 25m
- 831 vitesse réglementaire

En espérant vous voir nombreux.